

## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 JUILLET 2016**

Le vingt-et-un juillet deux mille seize, à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de GUERN, se sont réunis à la Mairie, au nombre de douze, sous la présidence de Monsieur Joseph LE BOUEDEC, Maire, en suite de la convocation faite le 15 juillet 2016.

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de quinze.

Étaient présents : MM. LE BOUEDEC Joseph, MARTIN Jean-Pierre, L'HOSTIS Stéphanie, GERBEAU Philippe, MORAUT Christelle, LE DÉVÉHAT Yannick, LE LIBOUX Claude, LE GOFF Armand, NEDELLEC Morgane, ROBIN Evelyne, LABORDE Catherine et GUILLEMOT Marianne ;

Étaient absents excusés : Monsieur ÉZANIC Jean-Louis et Monsieur LE BADEZET Yoann.

Monsieur ÉZANIC Jean-Louis donne procuration à Monsieur MARTIN Jean-Pierre pour prendre part à toutes délibérations et émettre tous votes.

Monsieur LE BADEZET Yoann donne procuration à Madame NEDELLEC Morgane pour prendre part à toutes délibérations et émettre tous votes.

Était absente : Madame EVENNO Carole ;

Secrétaire de séance : L'HOSTIS Stéphanie.

### **DÉCISIONS**

#### **1°/ VALIDATION DE L'ESQUISSE – POLE ENFANCE**

Monsieur le Maire présente au conseil les deux dernières esquisses du Pôle enfance proposées par le cabinet d'architectes GAUTIER- GUILLOUX le mardi 19 juillet 2016 ainsi que le planning de démolition prévu sur le dernier semestre 2016.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la phase d'Avant-Projet Sommaire (APS) sera présentée le 8 septembre 2016 parallèlement à l'ouverture des plis de la consultation Démolition.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à 12 voix pour, 2 voix contre, 0 abstention :

- **DÉCIDE** de valider l'esquisse n°1 en émettant quelques remarques,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

#### **2°/ CONVENTION TRANSPORTS SCOLAIRES**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que Monsieur Yannick LE DEVEHAT a été nommé référent Transports Scolaires dans le cadre de la création d'un service commun pour l'organisation et la gestion des transports scolaires des élèves scolarisés dans les établissements secondaires.

Ainsi, un projet de convention entre la commune de Guern et Pontivy Communauté portant sur la création d'un service commun permettant également de définir la répartition des missions entre la commune et le service transport avait été transmis pour avis.

Afin de finaliser la mise en place de ce service, la convention doit être approuvée en conseil et signée par Monsieur le Maire.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

### **3°/ POINT ORGANISATION SERVICES PERISCOLAIRES**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une nouvelle organisation des services périscolaires doit être mise en place pour la rentrée de Septembre 2016 afin d'anticiper la démolition du bâtiment La Ruche.

Les Temps d'Accueil Périscolaires (TAPs) auront donc lieu à l'école publique et dans les locaux de la mairie (salle des mariages, cantine)

L'année scolaire passée, des enfants non-inscrits aux TAPs étaient présents lors des activités après 15 h 30 et d'autres enfants inscrits étaient absents sur certains après-midis sans que l'absence ne soit signalée par les parents au préalable.

Afin de pallier à ces différents incidents dans l'organisation des TAPs, Monsieur le Maire interpelle l'assemblée sur l'opportunité de mettre en place des forfaits en cas de non-inscription d'un enfant présent aux TAPs ou d'absence non signalée au préalable.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, 0 voix pour, 14 contre, 0 abstention :

- **DÉCIDE** de ne pas mettre en place de mesures coercitives et financières,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

### **4°/ POINT RESSOURCES HUMAINES**

Compte tenu des nécessités de service, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre à jour le tableau des effectifs prenant en compte les modifications comme suit :

- suppression du poste d'Adjoint Technique Principal 2<sup>ème</sup> Classe suite au départ en retraite de Monsieur Bernard HEMONIC le 1<sup>er</sup> juillet 2016,
- création du poste d'Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> Classe Stagiaire suite au recrutement de Monsieur Laurent KERDELHUE le 30 mai 2016,
- suppression du poste d'Adjoint Technique en contrat à durée déterminée suite à la fin de contrat de Monsieur Fabien KERIGNARD le 1<sup>er</sup> juillet 2016,
- suppression du poste en contrat d'avenir suite à la fin du contrat de Madame Johanne KERAMBRUN le 1<sup>er</sup> septembre 2016,
- création du poste d'Adjoint du Patrimoine 2<sup>ème</sup> classe en contrat à durée déterminée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 pour Madame Johanne KERAMBRUN,

- suppression du poste d'Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles suite à l'avancement de grade de Madame Andréa VERDIER à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016,
- création du poste d'Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles pour Madame Andréa VERDIER à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- **FIXE ET APPROUVE** toutes les modifications énoncées ci-dessus et précisées dans le tableau ci-dessous,
- **SUPPRIME** le poste d'Adjoint Technique Principal 2<sup>ème</sup> Classe à temps complet (35/35<sup>ème</sup>),
- **SUPPRIME** le poste d'Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles à temps non complet (33h15/35<sup>ème</sup>),
- **DECIDE** de créer le poste d'Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles à temps non complet (33h15/35<sup>ème</sup>) avec un taux de promotion de 100 %,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

### **5°/ POINT TRAVAUX**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que l'entreprise PIGEON BRETAGNE SUD , attributaire du marché VOIRIE 2016 a débuté ses travaux de préparation de réfection de voirie en Juin. Les enrobés seront effectués entre le 25 et le 29 juillet 2016.

Pour rappel, voici le programme VOIRIE 2016 : Pont Neuf, Lann Ninis, Keravent, Trévano, Kerroc'h, Saint-Georges ainsi que le parking Kervazo.

### **6°/ QUESTIONS DIVERSES**

#### **POINT PROCEDURE INTERVENTION VOLONTAIRE CONTRE LES MINES**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une intervention volontaire au soutien des intérêts des communes concernées par le permis de recherches minières de SILFIAC est en train d'être menée. Afin d'acter cette procédure, Monsieur le Maire informe le conseil qu'une lettre de mission précisant et confirmant le principe de l'intervention doit être signée par chaque commune concernée.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette lettre de mission pour la commune de Guern,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

#### **FOURNITURE D'UNE CLOCHE POUR LA CHAPELLE SAINT JEAN**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la réception d'un devis pour la fourniture (fabrication et pose) d'une cloche pour la chapelle de Saint-Jean.

Le devis de l'entreprise MACE est d'un montant de 4 898.00 € HT soit 5 877.60 € TTC.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- **DÉCIDE** d'accepter le devis proposé par l'entreprise d'un montant de 4 898.00 € HT soit 5 877.60 € TTC,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

## INFORMATIONS

### 1°/ POINT BUDGET COMMUNAL AU 14 JUILLET 2016

Madame Stéphanie L'HOSTIS présente les réalisations au 21/07/2016.

#### Fonctionnement dépenses :

Crédits ouverts : 1 068 698.24 € réalisé : 430 448.95 soit 40 %

#### Fonctionnement recettes :

Crédits ouverts : 1 068 698.24 € réalisé : 383942.24 € soit 41 %

#### Investissement dépenses :

Crédits ouverts : 840 402.62 € réalisé : 151 328.28 € soit 18 %

#### Investissement recettes :

Crédits ouverts : 840 402.62 € réalisé : 150 186.45 € soit 18 %

### 2°/ GUERN ACTUS SEPTEMBRE 2016

Monsieur le Maire rappelle que le Guern Actus de Septembre est en cours de préparation. Les articles sont à déposer ou à envoyer en mairie **pour le vendredi 19 août 2016 dernier délai**. Le Guern Actus devra être déposé pour le 25 août 2016 à la Poste pour une distribution le 1er septembre 2016.

### 3°/ RESTAURATION SCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle que lors du précédent conseil municipal, la société Restoria de Saint Grégoire (35) a été sélectionnée dans le cadre du marché restauration pour un an à compter du 01/09/2016 pour la restauration scolaire et à compter du 01/01/2017 pour le portage de repas à domicile.

Avant de commencer sa mission à la rentrée de Septembre 2016, les élus sont conviés à une dégustation des menus **le jeudi 4 août prochain à 12 h 00 à la mairie**.

Merci aux élus de confirmer leur présence.

### 4°/ QUESTIONS DIVERSES

#### Information importante – Chenilles Processionnaires du Pin

Monsieur le Maire rappelle que les chenilles processionnaires sont présentes sur notre département depuis de nombreuses années et ont pour conséquence la défoliation des pins entraînant l'affaiblissement de l'arbre et des risques de réactions allergiques chez l'Homme et les animaux domestiques.

La FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défenses contre les Organismes Nuisibles) propose pour l'année 2016 une nouvelle campagne de traitement biologique préventif contre la chenille auprès des particuliers. Pour cela, les particuliers doivent venir s'inscrire en mairie par le biais d'un bulletin d'inscription **avant le 26 août 2016**.

## **Diagnostic Agricole – Plan Local d’Urbanisme Intercommunal**

Monsieur le Maire informe le Conseil que le diagnostic agricole dans le cadre du Plan Local d’Urbanisme Intercommunal (PLUI) devra répondre aux enjeux de consommation des espaces agricoles et naturels ainsi qu’aux besoins des exploitants et entreprises agricoles. Des réunions d’information se tiendront :

- le 23 août 2016 à Cléguérec de 10h à 12h, salle polyvalente,
- le 23 août 2016 à Rohan de 14h à 17h, salle Belle étoile.

Des permanences sont aussi organisées dans les communes :

- **le mercredi 24 août 2016 : 9h-12h à la mairie de Guern.**

Tous les exploitants sont invités à y participer et peuvent donner leur avis à travers un questionnaire téléchargeable en ligne sur <http://www.pontivy-communaute.bzh/INFO-Plui/Diagnostic-agricole> (date limite de réponse fixée au 16 septembre 2016) La consultation publique se poursuivra en septembre avec des réunions d’information organisées dans les communes du 21 au 28 septembre 2016. Les dates et lieux précis seront mis en ligne sur le site Internet de Pontivy Communauté.

**Prochain conseil le jeudi 15 septembre 2016 à 20 h 30.**